

3 Production écrite

25 points

▶ ÉPREUVE N°1 : Synthèse de documents

13 points

Vous faites une synthèse des documents proposés.

Pour cela, vous dégagéz les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regroupez et les classez en fonction du thème commun à tous ces documents, et vous les présentez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent.

Attention :

- vous devez rédiger un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre, et non mettre deux résumés bout à bout ;
- vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans les documents, ni faire de commentaires personnels ;
- vous pouvez bien entendu réutiliser les « mots-clefs » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

200 à 240 mots

Règle de décompte des mots : est considéré comme mot tout ensemble de signes placé entre deux espaces : « c'est-à-dire » = 1 mot ; « un bon sujet » = 3 mots ; « je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots

Attention, le respect de la consigne de longueur fait partie intégrante de l'exercice (fourchette acceptable donnée par la consigne). Dans le cas où la fourchette ne serait pas respectée, on appliquera une correction négative : 1 point de moins par tranche de 20 mots en plus ou en moins.

Document 1

La diversité linguistique : un atout pour l'humanité

Lorsqu'une culture est assimilée par une autre, la langue menacée subit un processus qui passe généralement par trois étapes. Dans un premier temps, les locuteurs subissent une très forte pression – politique, sociale ou économique – pour parler la langue dominante. Ce phénomène peut venir d'en haut, sous forme de mesures d'incitation, de recommandations ou de lois, ou bien de la base, par la pression du groupe ou en raison de la nécessité économique. La deuxième phase correspond à une période de bilinguisme émergent. On maîtrise de mieux en mieux la nouvelle langue, tout en étant toujours compétent dans l'ancienne. Puis, souvent très rapidement, le bilinguisme commence à s'estomper, et l'ancienne langue cède le pas à la nouvelle. Cela débouche sur la troisième phase, au cours de laquelle la jeune génération s'identifie de plus en plus à la nouvelle langue, l'ancienne ayant à ses yeux moins d'intérêt. Il arrive souvent à ce stade que parents et enfants éprouvent une certaine honte à utiliser l'ancienne langue. Les familles qui continuent de la parler voient diminuer le nombre de leurs interlocuteurs et, le domaine d'usage se rétrécissant, cela aboutit à la création de « dialectes familiaux ».

Quel remède à cela ? Dans le cas de beaucoup de langues, il est trop tard pour faire quoi que ce soit, parce que les locuteurs sont soit trop peu nombreux soit trop âgés, ou bien parce que la communauté linguistique est trop occupée par ailleurs à essayer de survivre. Mais bien d'autres langues n'en sont pas à ce stade et on peut encore dans bien des cas les revitaliser. Mais il faut pour cela qu'un certain nombre de conditions soient réunies : la communauté elle-même doit avoir envie de sauver sa langue ; la culture plus vaste dans laquelle elle s'inscrit doit respecter les langues minoritaires ; et il faut des fonds pour financer les cours, le matériel pédagogique et les enseignants.

La mort d'une langue est-elle vraiment une catastrophe ? [...] La disparition des langues devrait nous préoccuper au même titre que celle des espèces animales ou végétales. Car cela réduit la diversité de notre planète. Des décennies de sensibilisation à l'écologie ont fini par nous convaincre que la biodiversité est une bonne chose. La diversité linguistique n'a malheureusement pas bénéficié de la même publicité.

La diversité occupe une place centrale dans la théorie de l'évolution, car elle permet à une espèce de survivre dans des milieux différents et l'uniformisation présente des dangers pour la survie à long terme d'une espèce. [...] Si la multiplicité des cultures est une condition nécessaire pour un développement humain réussi, alors la préservation de la diversité linguistique est essentielle, puisque les langues écrites et orales sont le principal mode de transmission des cultures.

David CRYSTAL, *Courrier international*

Document 2

6 000 langues : un patrimoine en danger

L'immense majorité des langues serait-elle condamnée à disparaître à court terme ? Les linguistes estiment qu'un idiome ne peut survivre qu'à condition de compter au moins 100 000 locuteurs. Or, sur les quelque 6 000 langues qui existent actuellement dans le monde, la moitié compte moins de 10 000 locuteurs et un quart moins de 1 000. Depuis qu'elles se sont diversifiées, au moins 30 000 sont nées et se sont éteintes, souvent sans laisser de trace. A cette très grande mortalité correspond une durée moyenne de vie relativement courte. Rares sont celles qui, comme le basque, l'égyptien, le chinois, le grec, l'hébreu, le latin, le persan, le sanskrit, le tamoul et quelques autres ont soufflé leurs 2 000 bougies.

Ce qui est nouveau, en revanche, c'est la vitesse à laquelle elles périssent en ce moment. En remontant dans le temps, on s'aperçoit que le déclin de la diversité linguistique a été considérablement accéléré par les conquêtes colonialistes européennes qui ont éliminé au moins 15 % des langues parlées à l'époque. [...] La naissance des Etats-nations, dont l'unité territoriale était étroitement liée à leur homogénéité linguistique, a également joué un rôle décisif dans la consolidation des langues adoptées comme nationales, et la marginalisation des autres. Déployant de gros efforts pour instaurer une langue officielle dans l'éducation, les médias et l'administration, les gouvernements ont consciemment visé l'élimination des langues minoritaires.

Ce processus d'homogénéisation s'est renforcé avec l'industrialisation et le progrès scientifique, qui ont imposé de nouveaux modes de communication, rapides, simples et pratiques. La diversité des langues a été alors perçue comme une entrave aux échanges et à la diffusion du savoir. Le monolinguisme est devenu un idéal. C'est ainsi qu'à la fin du XIX^e siècle est née l'idée d'une langue universelle (on a même songé à revenir au latin), qui a donné lieu à une prolifération de langues artificielles. Le volapük a été la première d'entre elles, tandis que l'espéranto a connu le plus vif succès et la plus grande longévité.

Plus près de nous, l'internationalisation des marchés financiers, la diffusion de l'information par les médias électroniques et les autres avatars de la mondialisation ont intensifié la menace qui pesait déjà sur les « petites » langues. Une langue qui n'est pas employée sur Internet « n'existe plus » dans le monde moderne. Elle est hors circuit. Elle est exclue du « commerce ».

Le rythme d'extinction des langues a ainsi atteint des proportions sans précédent dans l'histoire : 10 par an à l'échelle mondiale. L'avenir paraît encore plus sombre. Selon les pronostics, de 50 à 90 % des langues parlées aujourd'hui mourront au cours de ce siècle. Leur préservation est une affaire urgente.

Les conséquences de la disparition des langues sont graves à plus d'un titre. Si nous devenions tous uniformément monolingues, notre cerveau en serait affecté, au point de perdre une partie de notre créativité linguistique innée. Toute tentative de remonter aux origines du langage humain deviendrait impossible et le mystère de la « première langue » ne serait jamais percé. Par ailleurs, avec la mort de chaque langue, un volet de l'histoire de l'humanité se referme. Les langues ne sont pas seulement le moyen privilégié de communication entre les humains, elles incarnent la vision du monde de leurs locuteurs, leurs imaginaires, leurs façons de véhiculer le savoir. [...] Le danger qui pèse sur le multilinguisme est analogue à celui qui concerne la biodiversité. [...] Ainsi, une grande partie des espèces végétales ou animales en péril ne sont connues à l'heure actuelle que par certains peuples, dont les langues s'éteignent. En mourant, elles emportent avec elles tout un savoir traditionnel sur l'environnement. [...]

Ranka BJELJAC-BABIC, maître de conférences à l'Université de Poitiers (France), www.unesco.org

Je respecte la règle d'objectivité vis à vis des documents à condenser : pas de jugement ni de commentaires personnels ; pas d'apport d'informations ou d'idées extérieures.

Je rédige mon texte avec mes propres mots, sans reprise directe des textes source, à l'exception des mots-clés.

Je dois structurer mon texte, il y a des paragraphes (introduction, développement, conclusion).

Je produis un texte cohérent et clairement articulé.

Je ne dois **pas** écrire plus que 240 mots.

Je compte le nombre de mots. J'écris le nombre de mots en bas de la copie d'examen.

